

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Informations clés pour l'investisseur SWISS LIFE FUNDS (F) PRIGEST WORLD 2020 (PART I)

ISIN (PART I) : FR0011312073

OPCVM géré par Swiss Life Gestion Privée

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP, de classification « Diversifié » a pour objectif d'offrir aux investisseurs, à l'horizon 2020, une performance annualisée supérieure à 7 % nette de frais (correspondant à la performance moyenne des marchés d'actions sur un cycle de 8 ans mesuré sur l'indice MSCI World sur 40 ans). Le moteur de performance du fonds est double :

La réappréciation de titres jugés sous-valorisés, notamment en considérant les prix des titres rapportés à leurs valeurs d'actifs,

Le versement du dividende élevé et régulier par les sociétés choisies.

Cet objectif a été déterminé selon des hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion, il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

L'univers d'investissement de Swiss Life Funds (F) Prigest World 2020 est composé d'actions cotées au niveau mondial, ainsi que d'instruments de taux.

Swiss Life Funds (F) Prigest World 2020 développe une gestion discrétionnaire sur la période d'investissement recommandée de 8 ans, au travers de la détention d'actions, puis d'instruments de taux. Au fur et à mesure que le fonds se rapprochera de l'objectif de gestion, la poche actions diminuera et le cash dégagé en vendant les actions sera réinvesti en instruments de taux.

Sous réserve d'un agrément de l'AMF, à l'horizon 2020 (ou antérieurement à cet horizon dans l'hypothèse de l'atteinte de l'objectif de performance), le fonds optera pour une nouvelle stratégie d'investissement ou fera l'objet d'une dissolution ou d'une fusion avec un autre OPCVM.

L'OPCVM propose une gestion indépendante de tout indice de référence, sans contraintes de style de gestion, taille de capitalisations ou secteurs d'activités. La stratégie mise en oeuvre vise à conserver ces titres afin de bénéficier à la fois de leur rendement attractif (dividend yield élevé) et de la résorption de leur décote par rapport notamment à leur valeur d'actifs.

La réalisation de l'objectif de gestion dépend de la capacité des gérants à identifier les valeurs offrant un potentiel d'appréciation significatif, associé au versement d'un dividende important.

Le FCP respecte les fourchettes d'exposition suivantes de son actif net :

- De 0% à 100% en actions internationales. Le fonds se concentrera en priorité sur les zones Europe, Amérique et Asie.
- De 0% à 100% en instruments de taux d'émetteurs souverains, du

secteur public et privé, de la zone euro, de notation minimale à l'acquisition A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente, ou non notés, en concordance avec les analyses internes de la société de gestion.

- De 0% à 5% en instruments de taux d'émetteurs souverains, du secteur public et privé, de la zone euro devenus spéculatifs après l'acquisition quand la note est passée sous le minimum autorisé.

L'OPCVM est géré dans une fourchette de sensibilité au taux d'intérêt comprise entre 0 et 5.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le fonds peut être exposé au risque de change dans la limite de 100% de l'actif net.

L'OPCVM est investi :

En actions, en titres de créances et instruments de taux.

- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM français ou européens agréés conformément à la Directive 2009/65/CE, ou en FIA de droit français ou européen.

L'OPCVM peut intervenir sur les marchés dérivés réglementés français et étrangers ou de gré à gré.

L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée dans un engagement maximum de 100% de l'actif net du fonds, à des fins de couverture et/ou d'exposition des risques actions, de taux et de change.

Affectation du résultat : Capitalisation des revenus.

Durée minimum de placement recommandée : 8 ans

« ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date ».

Conditions de souscription et de rachat : les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré avant 17 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur la base des cours de clôture du jour de la bourse de Paris.

Le fonds cessera d'émettre de nouvelles parts à compter du 28/06/2013.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible À risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce fonds est classé dans la catégorie 5 en raison de sa stratégie de gestion qui consiste à construire un portefeuille d'actions à partir de positions acheteuses « longues » sur des actions jugées sous-évaluées.

Au cours de la vie du fonds, cette catégorie subira des modifications. En effet, l'exposition, qui initialement se fera rapidement à 100% en actions, passera ensuite progressivement à une exposition taux au fur et à mesure de l'atteinte de l'objectif de cours sur les différentes lignes d'actions initialement constituées.

Signification de cet indicateur : Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 5 » de risque du fonds ne

permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de rembourser les obligations qu'il a émises et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des instruments de taux peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Impact des techniques financières telles que les produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative du fonds, à la hausse comme à la baisse.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4.00% Le fonds cessera d'émettre des nouvelles parts à compter du 28/06/2013
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	1.01% de l'actif net*
----------------	-----------------------

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	15% au-delà de 7%(**) par an
---------------------------	------------------------------

* Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le **29/12/2017**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

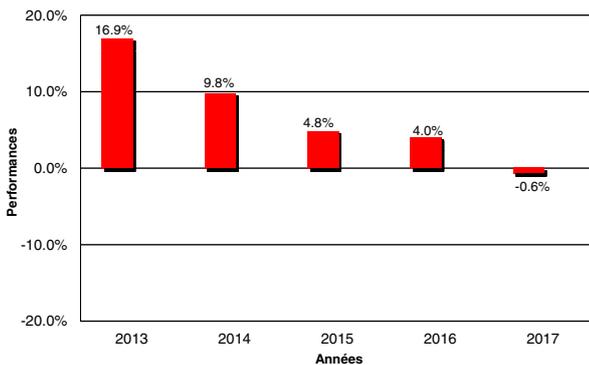
(**) net de frais

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique Frais et commissions du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande écrite auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Swiss Life Gestion Privée 7 place Vendôme – 75001 Paris, ainsi que sur le site : www.swisslifebanque.fr.

Performances passées



■ SWISS LIFE FUNDS (F) PRIGEST WORLD 2020 (PART C)

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le FCP a été créé en 2015.

Indicateur de référence : Néant.

Les performances ont été calculées en EUR.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : Swiss Life Banque Privée

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FCP : Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que le document intitulé « Politique de vote » et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds ont été exercés par la société de gestion sont disponibles sur le site internet : www.swisslifebanque.fr. Ils peuvent également être adressés gratuitement, en français, sous une semaine, sur simple demande écrite du porteur auprès de : SWISS LIFE GESTION PRIVEE 7, Place Vendôme - 75001 Paris - Tél. 01.42.60.06.06

Politique de rémunération actualisée de Swiss Life Gestion Privée : les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : www.swisslifebanque.fr. Un exemplaire sur papier est disponible gratuitement sur demande auprès de Swiss Life Gestion Privée

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : la valeur liquidative du fonds est mise à jour quotidiennement sur le site internet de www.prigest.com et mise à disposition sur simple demande auprès de la société de gestion.

Le document intitulé « Politique de vote » et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds ont été exercés par la société de gestion, sont disponibles dans les mêmes conditions.

Régime fiscal : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM

peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) »

La responsabilité de SWISS LIFE GESTION PRIVEE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM (UCITS) est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Swiss Life Gestion Privée est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06/02/2018.